



## REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



### Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants (MFFPE)



## Projet Investir dans les Premières Années pour le Développement Humain Au Sénégal (PIPADHS)

### AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

Nom du Pays : République du Sénégal

Nom du Projet : **Projet Investir Dans Les Premières Années Pour Le Développement Humain Au Sénégal (PIPADHS)**

Intitulé de la mission: **Recrutement de consultants (cabinet) pour la cartographie des Daara au Sénégal.**

N° de crédit : 63200-SN

N° de référence (selon le Plan de Passation des Marchés) : SN-MFFG-370150-CS-CQS

1. Le Gouvernement du Sénégal a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Recrutement de consultants (firme) pour la cartographie des Daara au Sénégal.**

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à :

- Recenser de manière exhaustive les daara ;
- « Géolocaliser » les daara recensés ;
- Recenser tous les enseignants et apprenants des daara ;
- Identifier les programmes pédagogiques, les infrastructures, les conditions de vie et d'apprentissage des enfants dans les daara ;
- Identifier les initiatives développées au plan local pour une gouvernance participative et inclusive des daara ;
- Analyser les stratégies développées au niveau local pour la prise en charge holistique des apprenants ;
- Analyser les stratégies mises en œuvre en matière d'autonomisation pour la prise en charge des besoins des daara.

Cette cartographie des daara du Sénégal sera réalisée selon une approche méthodologique qui s'articule autour de six (06) étapes.

- La mise en place du cadre institutionnel ;
- La revue documentaire ;
- La mobilisation des ressources humaines et matérielles ;
- La formation du personnel de terrain ;
- La collecte des données ;
- Le traitement des données, la disponibilité d'une base de données exhaustive et l'élaboration des rapports.

Le cabinet aura comme tâches principales :

- La rédaction d'une synthèse sur les principaux résultats de la revue documentaire ;
- La rédaction et la présentation au comité de pilotage d'une note de cadrage définissant un plan détaillé de mise en œuvre de l'étude, y compris le cadre conceptuel, les questions de recherche, les outils de collecte de données, le calendrier ;
- La supervision de la collecte des données sur le terrain ;
- La saisie et l'analyse des données collectées ;
- Le répertoire des daara avec les données géolocalisées, la typologie, le régime, l'environnement, la prise en compte du paquet de services intégré (éducation, santé, nutrition protection, sécurité) les types d'intervention etc. ;
- La base de données des apprenants (garçons et filles) et des enseignants ;
- Le renforcement de capacités des agents des services du MEN (DPRE-SIMEN) sur la gestion de la base de données ;
- Les recommandations nécessaires pour l'orientation des politiques et stratégies ;
- La restitution des documents provisoires aux acteurs, au comité de pilotage et lors d'un atelier national de présentation des résultats de l'étude.

3. La coordination du projet invite les firmes de Consultants (« Consultants ») éligibles intéressés à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus.

4. Les Consultants (Firmes) intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience

pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Le cabinet doit avoir une grande expérience en matière d'études statistiques, démographiques et socioéconomiques dans les pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne.

- Être un Cabinet / firme régulièrement installé dans un pays éligible au financement de l'IDA-Groupe de la Banque mondiale.

- Il doit avoir au minimum cinq (05) années d'existence légale et avoir conduit au moins deux missions similaires.

Le cabinet retenu doit justifier d'une expérience antérieure réussie dans le domaine.

- Sans être exhaustif, le Cabinet mettra à disposition le personnel ci-dessous pour la conduite de la cartographie des daara au Sénégal.

• **Un chef d'équipe**

Il est un expert en méthodes de collecte et de traitement de données quantitatives, en suivi et évaluation, en gestion de systèmes d'informations. Il doit avoir au moins 5 années d'expériences dans le domaine de la cartographie et de la gestion de bases de données. Par ailleurs, il doit avoir conduit en tant que chef de mission ou consultant associé des missions similaires. La connaissance du système éducatif sénégalais est une exigence ;

• **Un expert terrain en géomatique**

Celui-ci doit avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine du géo-référencement et la maîtrise de la méthodologie en la matière ;

• **Un informaticien analyste/programmeur**

Une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine du développement des applications des bases des données est requise ;

• **Un sociologue du développement**

Avec au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de la démographie, doit avoir participé au moins à deux missions similaires ;

• **Un spécialiste de Daara**

Il doit avoir une expérience d'au moins 3 ans et être impliqué dans le processus de modernisation.

5. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.14 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) « Méthodes de sélection de cabinets de consultants » édition Juillet 2016, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode basée sur la **Qualification du Consultant (SQC)** telle que décrite dans le paragraphe 7.11 du Règlement de la Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI).

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet de la présente mission auprès du Spécialiste en Passation de Marchés (SPM) du Projet Investir dans les Premières Années pour le Développement Humain au Sénégal (PIPADHS), à l'adresse ci-après : Lot No 10, Almadies zone 15, Route de l'aéroport Léopold Sédar Senghor - Tél : (221) 33 825 16 97- Email : [pipadhs@pipadhs.sn](mailto:pipadhs@pipadhs.sn) / [papeousmane.ndiaye@pipadhs.sn](mailto:papeousmane.ndiaye@pipadhs.sn) Dakar- Sénégal et aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 9H à 17H (heures locales) du lundi au vendredi.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées au siège du Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants sise à la place de l'indépendance à l'immeuble Ex Breda (6e étage au secrétariat du DAGE), en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique à [papeousmane.ndiaye@pipadhs.sn](mailto:papeousmane.ndiaye@pipadhs.sn) ou à [gueyebadara@yahoo.fr](mailto:gueyebadara@yahoo.fr) au plus tard le mardi 08 août 2023 à 11 heures, heure locale, avec la mention :

" **Recrutement de consultants (cabinet) pour la cartographie des daara au Sénégal.**"